

12 avril 2025

## Journée internationale des enfants des rues

**Pour célébrer le 20ème anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant (signée en 1989 !), l'UNESCO a organisé en 2009, la journée des enfants des rues. Depuis, la date est restée dans le calendrier...**

Principes généraux des Nations Unies sur le sujet :

- . S'engager pour l'égalité
- . Protéger chaque enfant
- . Fournir l'accès aux services
- . Créer des solutions spécialisées



Enfants des travailleurs des briques dans l'Etat du Gujarat, en Inde.

De nombreuses associations luttent en faveur des enfants des rues dans le monde entier ; leurs actions de terrain permettent de réaliser un véritable travail de fourmis en faveur des enfants, de leur éducation, de leur sécurité, allant parfois jusqu'à une véritable renaissance des liens sociaux et familiaux. Il est plus que jamais indispensable de créer des espaces sûrs pour les enfants des rues.

À travers le monde, on dénombre des dizaines de millions d'enfants et de jeunes livrés à eux-mêmes, exclus de la société, abandonnés à leur sort. Ils sont des dizaines de millions à vivre en situation de rue. En ce 12 avril, journée internationale des enfants en situation de rue, il est important de rappeler la nécessité de protéger ces enfants et ces jeunes, l'importance de faire respecter leurs droits les plus fondamentaux : leur garantir l'accès aux services de base comme le droit à un toit, aux soins, à de la nourriture et à l'éducation, ainsi que les accompagner vers la réintégration sociale.



# CODEGAZ agit : focus sur les enfants des briques en Inde

L'accès à l'éducation pour des enfants de travailleurs nomades en Inde

Depuis 2011, CODEGAZ a découvert la situation dramatique que subissent les travailleurs des briques et leurs enfants dans l'Etat du Gujarat, non loin de l'internat de la ville de Koth.

Les propriétaires des champs sacrifient leurs récoltes de blé afin d'exploiter l'argile de leur terrain pour fabriquer des briques, ce qui leur procure de meilleurs revenus.

Les conditions de travail des familles nomades qui exploitent cette argile sont très difficiles. L'après-midi elles préparent l'argile en le mélangeant avec de la paille et du sel. Elles se lèvent entre 2 et 4h du matin pour fabriquer les briques, jusqu'à ce que le soleil rende tout travail trop difficile (au meilleur de l'hiver, saison la plus favorable, la température oscille entre 32° et 34° en journée).



Les briques crues sont vérifiées par l'employeur et sont triées ; celles qui sont recalées sont aussi payées, mais moins cher. Quand suffisamment de briques sont prêtes, la cuisson est organisée dans les fours.

Chaque famille a sa ligne d'exploitation dédiée, ce qui permet l'évaluation de son travail.

Le contrat d'exploitation de 5 ans de ce terrain et de ce four à briques est ensuite prolongé par un contrat renouvelable d'un an, jusqu'à épuisement de la terre. Ensuite la cheminée sera abandonnée et tout le monde se déplacera un peu plus loin, toujours dans le secteur.

Les enfants travaillent avec les adultes pour des petites tâches, telles que retourner les briques qui sèchent au soleil, et préparer les repas pendant que les parents travaillent dans des conditions très difficiles. Ceux-ci consentent à ce qu'ils aillent à l'école sur place, en parallèle au travail fourni qui rapporte quelques roupies, vitales pour leurs familles. Ils ne pourraient pas les envoyer à l'école du village, trop loin de leur lieu de travail et d'habitation, où l'enseignement est en langue gujarati alors qu'ils parlent l'hindi.



## Le programme bâti par le Nirmala Institut, en coopération avec CODEGAZ, consiste en :

- des cours d'alphabétisation le plus régulièrement possible (un enseignant rémunéré pour 2h par jour ouvré avec relais assuré par une sœur le dimanche), 2 groupes actuellement
- des journées d'animation et de formation pour les enfants et pour les femmes (droits des enfants, droit des femmes, formation à l'hygiène, au droit du travail), dont les hommes profitent également
- l'organisation, chaque année, de 2 ou 3 sorties culturelles.

On constate que d'année en année, les familles, chaque fois nouvelles, permettent à leurs enfants de suivre cet enseignement, ce qui leur permet d'acquérir une alphabétisation minimale et d'échapper temporairement au travail de fabrication des briques avec leurs parents.



Faire un don



Adhérer

Président : 07 44 72 96 83



: [contact@codegaz.org](mailto:contact@codegaz.org)

